

Elections du 10 juin 2007 : dispositifs électoraux

Les éditeurs n'ont pas d'obligation d'adopter un dispositif particulier pendant la période électorale. Toutefois, certains éditeurs le prévoient. Dans ce cas, ils doivent en informer le CSA et mettre ce dispositif à la disposition du public sur leur site internet, ou, s'ils n'en disposent pas, sur le site internet du CSA.

Les hyperliens ci-dessous renvoient vers le site des éditeurs qui ont adopté un dispositif particulier pour les élections fédérales du 10 juin 07 :

Antenne Centre : www.antennecentre.be

Canal C : www.canalc.be

RTC Télé-Liège : www.rtc.be

Télé Bruxelles : www.telebruxelles.be

Télé MB : www.telemb.be

Télesambre : www.telesambre.be

RTBF : www.rtbf.be

Bel-RTL : www.rtl.be

Ci-dessous voici les dispositions prises par les éditeurs qui les ont transmises au CSA pour mise en ligne sur son site :

Canal Z

« Nous n'avons pas adopté « formellement » de dispositifs spécifiques. La discussion sur le traitement de l'information s'est faite au sein de la rédaction. Une attention particulière est apportée au niveau éditorial dans le choix des sujets traités durant la période électorale afin d'éviter la « publicité électorale ». Les éditeurs, sous la surveillance de la rédactrice en chef, ont également apporté une attention particulière à la pertinence de la présence de candidats dans les sujets du Journal durant la période précitée. »

Radio Nostalgie

« Par principe de précaution, nous avons interrompu le 13 avril, la présence à l'antenne tous les vendredis matins d'une personnalité politique.

Au cours de la période qui précède les 10 juin, les journalistes veillent scrupuleusement à ne donner la parole aux candidats que dans le strict cadre d'une actualité incontournable à l'exclusion de toute opération de campagne.

Les quatre présidents de partis francophones sont invités à s'exprimer sur l'antenne à l'occasion de quatre émissions d'une heure diffusées entre le mardi 5 juin et le vendredi 8 juin. Ils seront interviewés par un journaliste professionnel et confrontés aux auditeurs.

Le lundi 4 juin, nous ferons appel à un nouveau candidat de chaque parti francophone afin qu'ils viennent expliquer leurs motivations à embrasser la carrière politique.

Le lundi 11 juin, entre 8h et 9h, nous consacrerons une émission spéciale aux résultats du scrutin. »

48FM

« N'ayant pas la possibilité de garantir une représentation proportionnelle aux différentes formations politiques, nous avons pris les décisions suivantes :

- aucun représentant de partis politiques ne sera reçu dans le cadre de ses affectations ou dans le cadre de projets extérieurs à ses affectations.
- Aucun animateur, dans son temps d'antenne, ne peut faire valoir son attachement pour un parti ou une idéologie particulière. Il en va de même pour les invités et personnes extérieures. (valable en toutes circonstances)

Les présentes recommandations sont déjà effectives et sont affichées dans nos locaux. »

BFM

« Le lundi 28 mai : 2 sujets (un de 20 minutes et un de 10 minutes) avec un journaliste francophone et un journaliste néerlandophone – tout les deux issus de la presse écrite – sur les enjeux des élections du 10 juin. Cette émission sera rehaussée de la présence d'un politicologue.

Diffusion : lundi matin entre 9h40 et 10h00 (20 minutes) + 17h40-17h50 (10 minutes).

Le lundi 4 juin : 2 débats (un de 20 minutes et un de 10 minutes) avec les 4 présidents de partis ou 4 têtes de listes.

Diffusion : le lundi matin entre 9h40 et 10h00 (20 minutes) + 17h40-17h50 (10 minutes).

Le vendredi 8 juin : un politicologue sera l'invité du jour sur BFM entre 8h15 et 8h30 pour donner les derniers éclairages concernant la campagne électorale et le scrutin du dimanche 10 juin.

Par ailleurs, 9 à 14 capsules d'une minute et demi sont prévues pour diffusion du 29 mai au 8 juin. 4 capsules concernant les élections oues de Flandre. 5 capsules concernant le mode d'emploi des élections et 5 autres capsules devraient donner un éclairage particulier sur des points précis qui concernent les régions où nous émettons.

Heure de diffusion encore à déterminer ».

NRJ

« Le dispositif que nous avons mis en place dans le cadre de ces élections est le suivant : chaque président des partis démocratiques (PS, MR, CDH et Ecolo) sera reçu par Muriel Eorard, rédactrice en chef de NRJ Belgique, pendant 1 heure de 8h à 9h dans le cadre de l'émission matinale du 6-9.

Des questions d'auditeurs, des micros-troitoirs et des questions de la rédaction s'alterneront.

Le calendrier établi est le suivant :

8/5 : Didier Reynders

10/5 : Joëlle Milquet

21/5 : Elio Di Rupo

31/5 : Jean-Michel Javaux

Nous n'avons pas pris de dispositions particulières pour la communication des résultats.

Le soir du 10 juin, ceux-ci seront intégrés dans une édition spéciale de l'information, sans plateau débat ou invités. »

CONTACT

AVANT les élections du 10 juin 2007 :

+ Deux débats (« Invité de la rédaction »)

1. le 28/05 : les enjeux : Vercauteren, journaliste NL, journaliste FR.
2. le 03/06 : les quatre présidents de parti.

+ Séries de capsules

1. semaine du 29/05 au 01/06 : 5 capsules « Vu du Nord »
2. semaine du 04/06 au 08/06 : 5 capsules « élections mode d'emploi »
5 capsules « élections décalées » dans chaque région (diffusion 12h30 ou 16h30)

PENDANT :

Début de la « soirée électorale » à 18h.

Toutes les demi-heures jusque 20h.

Tous les quarts d'heure jusque 22h45 ou 23h (selon l'actu)

1 voix infos : Didier Defawe

1 voix analyse : Fabrice Lambert

1 coordinateur : François Heureux

1 politologue : Pierre Vercauteren

Présence de Nicolas Roisin.

APRES :

+ préparation de la matinée du 11 juin (rôle du coordinateur)

+ retour sur les résultats : essentiellement Invités de la rédaction

Dernier de la saison le 17/06 ? le 24/06 ? à déterminer.

CIEL RADIO

DISPOSITIF ELECTORAL

Voici les rendez-vous que CIEL propose en marge des prochaines élections législatives du 10 juin 2007.

1 - Emission spéciale « CARNETS DE CAMPAGNE » du lundi au vendredi de 8h à 8h30 – du 14 mai au 8 juin.

Au programme :

14 mai : interview d'Elio Di Rupo (PS);

15 mai : interview de Didier Reynders (MR) ;

16 mai : interview de Jean-Michel Javaux (Ecolo);

17 mai : // // // //

18 mai : émission spéciale Flandre avec en studio Pascal Smet (Spa) et Luk Van Biesen (VLD) ; analyses de Christian Laporte (journaliste la Libre Belgique) ;

21 mai – 24 mai : les dessous de la campagne, des représentants d'un parti viennent expliquer comment se prépare le scrutin en terme de communication, ...etc ;

25 mai : interview de Joëlle Milquet (CDH) ;

28 mai : // // // //

29 mai – 1^{er} juin : radio réalité ; un reportage chaque jour sur un(e) nouveau(elle) candidat(e). Un journaliste le/la suit au quotidien pour mieux comprendre les enjeux d'une campagne électorale ;

4 – 7 juin : débats avec un thème différent chaque jour :

THEME	DATE	MR	PS	CDH	ECOLO
EMPLOI	5-juin	Corinne de Permentier	Karine Lalieux	Benoît Cerexhe	Christos Doumeridis
SECURITE	4-juin	Christine Defraigne	Laurette Onkelinx	Melchior Wathelet jr	Jean-Marc Nollet
ENVIRONNEMENT	6-juin	Sabine Laruelle	Jean Cornil	Benoît Drèze	Zoé Genot
COMMUNAUTAIRE	7-juin	Olivier Maingain	Anne-Marie Lizin	Francis Delperée	Marie Nagi

8 juin : émission qui reprend les meilleurs moments des débats et des interviews avec les présidents de partis + mode d'emploi du scrutin.

2 – Emission « PLACE PUBLIQUE » pendant cette période

Au programme :

20 mai : émission spéciale emploi avec FGTB, CSC, FEB, CGSLB, Inter-environnement, FEB

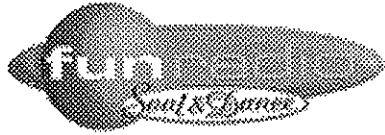
27 mai : débat entre Jeunes en politique : présidents des jeunes au PS, MR, CDH & ECOLO (attention pas présent sur une liste) ;

3 juin : débat entre personnalités politiques qui se sont retirées ;

10 juin : Spéciale "le tour des bureaux de vote", analyses politiques,...

Pendant cette période électorale, la rédaction de CIEL s'engage à :

- ***respecter la parité entre tous les partis démocratiques francophones représentés aux différentes assemblées fédérales ; à l'exclusion donc des partis d'extrême droite,***
- ***respecter un temps de parole équivalent pour tous les intervenants politiques présents en studios,***
- ***respecter les règles de déontologie émises par l'AGJPB (l'Association des journalistes professionnels de Belgique),***
- ***ne pas mettre en avant de quelque manière que ce soit un candidat par rapport à un autre, que ce soit dans un reportage ou une interview,***
- ***veiller à ce que les propos tenus sur antenne par les auditeurs lors de leurs interpellations soient toujours respectueux des tous les candidats et de tous les partis, en excluant tous propos racistes, violents, injurieux,...etc***



Emissions électorales dans le cadre des élections législatives du 10 juin 2007

Principe

- Débats contradictoires avec modérateur.
- Emissions pré-enregistrées
- Emissions diffusées durant la ou les semaines précédant les élections.

Emissions respectent la pluralité du paysage politique belge francophone.

Invitation de représentants des 4 grands partis francophones : PS – MR – CDH et Ecolo.

Chaque parti débattera avec tous les autres.

6 débats :

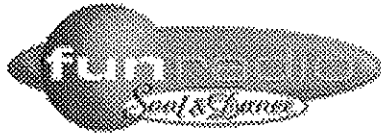
Soit :

- Un débat PS – MR
- Un débat PS – CDH
- Un débat PS – Ecolo
- Un débat MR – CDH
- Un débat MR – Ecolo
- Un débat CDH – Ecolo

Une émission préalable aux débats, avec comme invité un politologue belge francophone introduisant la série de débats.

sera aussi consacrée :

- Aux enjeux de ces élections
- A la présentation des listes qui se présentent pour la première fois, ou qui n'avaient pas d'élus à la suite des élections précédentes, et qui pour des raisons objectives de place et de représentativité ne peuvent être invitées à participer aux débats
- A la position des partis flamands sur certains thèmes notamment communautaires.



Thèmes et durée

Chaque émission et débat se déroule sur une heure de temps réel (pauses publicitaires et musicales incluses).

Tous les thèmes actuellement prééminents de la campagne pourront être abordés au cours de l'émission et des débats

- l'emploi, l'économie,
- les réformes institutionnelles,
- l'environnement,
- justice et société,
- la sécurité sociale

Si nécessaire, et autant que possible l'actualité sera intégrée.

Les Invités

Six débats, douze candidats, trois candidats par formation politique, dont un(e) wallon(e), un(e) bruxellois(e), et dans la mesure du possible et des disponibilités, chaque président(e) de parti.

Horaire de diffusion

Diffusion satellite, programme commun Wallonie Bruxelles.

Jour et horaire de diffusion à déterminer ultérieurement.

Radio Antipode

DISPOSITIF DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE ELECTORALE DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 10 JUIN

En tant que média provincial, nous n'avons pas vocation à couvrir les élections législatives. Néanmoins, pour la Chambre des représentants élus par arrondissement (dont l'arrondissement de Nivelles), la rédaction d'Antipode a décidé de réaliser des reportages de même durée sur un seul représentant qui doit être un **candidat sortant** de chaque famille politique siégeant à la Chambre. Si un choix s'impose, c'est la Fédération de son parti qui nous communiquera le nom de ce représentant choisi.

Les partis politiques démocratiques n'ayant pas de candidat sortant et se présentant aux élections législatives pour la Chambre des Représentants de l'arrondissement de Nivelles feront eux aussi l'objet d'un reportage à la condition qu'ils répondent aux critères suivants :

- être un parti démocratique francophone ;
- qu'ils se soient déjà présentés aux législatives de 2003 sous la même enseigne ;
- être un parti ayant obtenu au moins 5% de la totalité des voix recensées pour la Chambre des Représentants de l'arrondissement de Nivelles en 2003.

Les Fédérations respectives de ces partis désigneront elles-mêmes le candidat qui fera l'objet du reportage.

Ces reportages seront diffusés la semaine précédant les élections, une fois par jour à 8h32, dans l'ordre croissant du nombre de voix obtenues lors du scrutin de 2003.